

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la
Municipalité d'Hébertville tenue le 16 décembre 2024 à 19h, à la
salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

PRÉSENTS :

M. Marc Richard, maire
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3
M. Tony Côté, conseiller district #4
M. Dave Simard, conseiller district #5
M. Régis Lemay, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT :

Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Constatation de l'avis de convocation.

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

8216-2024

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum

2. Administration

2.1 Constatation de l'avis de convocation

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Résolutions

3.1 Adoption des prévisions budgétaires pour 2025

4. Période de questions

5. Levée de l'assemblée

3. RÉOLUTIONS

3.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025

8217-2024

Le maire présente les faits saillants des prévisions budgétaires 2025. Sont par la suite résumés les éléments essentiels.

Considérant qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le Conseil doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2025;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

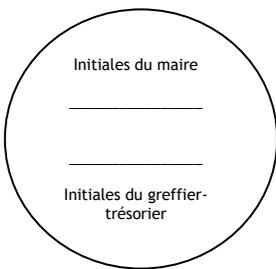
D'adopter les prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année 2025,

Initiales du maire

Initiales du greffier-
trésorier

telles que déposées et dont voici les détails :

	BUDGET 2024	BUDGET 2025
TAXES	\$	\$
Taxes foncières générales	2 625 335	2 699 172
Taxes valeurs agricoles	773 105	766 104
Taxes valeurs forestières	21 448	25 462
Taxes d'affaires	377 655	421 907
Taxes d'eau	279 955	288 235
Taxes d'égout	156 988	158 855
Matières résiduelles	380 258	389 330
Autres	10 500	10 500
TOTAL	4 625 244	4 759 565
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement du Québec	232 241	194 995
Gouvernement du Canada	2 000	2 000
TOTAL	234 241	196 995
TRANSFERTS	378 023	399 485
SERVICES RENDUS	1 422 205	112 600
IMPOSITION DE DROITS	212 230	227 100
AMENDES & PÉNALITÉS	10 000	10 000
REVENUS D'INTÉRÊTS	50 000	55 000
AUTRES REVENUS	20 000	226 500
TOTAL DES REVENUS	6 951 943	5 987 245
	BUDGET 2024	BUDGET 2025
DÉPENSES	\$	\$
Administration générale	837 197	914 625
Sécurité publique	496 890	545 835
Voirie	710 480	825 895
Déneigement	619 008	651 755
Autres dépenses de transport	81 285	86 295
Hygiène du milieu	811 017	871 140
Logement social & Services de garde	20 000	40 360
Aménagement, urbanisme & Dév. économique	316 299	378 160
Loisirs & culture	1 985 421	539 805
Frais de financement	434 340	449 670



TOTAL	6 311 937	5 303 540
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Remboursement dette à long terme	338 290	416 345
Affectation surplus non-affecté	(10 000)	0
Affectation aux activités d'investissement	40 160	47 500
Affectation fonds réservé élections		-15 245
Remboursement au fonds de roulement	121 556	105 105
Fonds Carrières & Sablières	150 000	130 000
TOTAL	6 951 943	5 987 245
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	0	0

Le document récapitulatif du budget 2025 sera disponible à l'Hôtel de ville, sur le site internet et sera publié dans l'édition de janvier du journal Le Lien.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sujet abordé lors de la période de questions a été celui-ci :

- Précisions sur le pourcentage de baisse du taux de taxes foncières des immeubles résidentiels.

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Régis Lemay, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19h10.

MARC RICHARD
MAIRE

SYLVAIN LEMAY
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER